

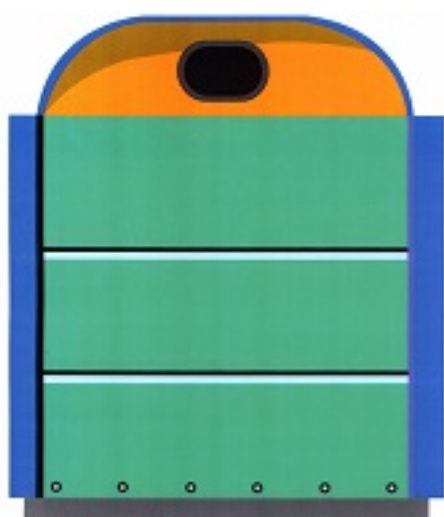
Des points tri pour les déchets recyclables

Pour permettre leur traitement, les déchets recyclables doivent être collectés séparément des ordures ménagères : c'est le tri sélectif.

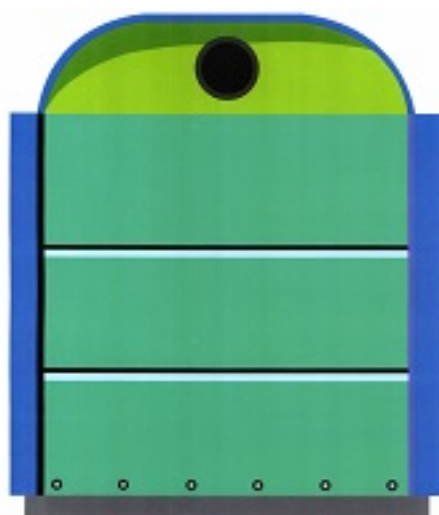
Le tri sélectif limite notre impact sur l'environnement en économisant les ressources naturelles et en évitant l'enfouissement de déchets encore valorisables. Il peut aussi réduire la facture de la redevance incitative en diminuant la quantité d'ordures ménagères collectées.

Deux types de conteneurs sont à disposition des habitants :

- **Conteneurs jaunes "multi-matériaux"** pour le papier et les emballages en carton, métal et certains plastiques (bouteilles et flacons)
- **Conteneurs verts** pour les emballages en verre



BORNE JAUNE



BORNE VERTE

Des points tri pour les déchets recyclables

Publié sur Communauté de Communes du Pays de Commercy (<http://www.paysdecommercy.fr>)

Vous trouverez au moins un point tri sur chaque commune du territoire. Consultez la [carte des 20 points tri situés à Commercy](#) [1].

Le respect des consignes de tri est primordial. En 2013, le surcoût lié aux indésirables s'élève à près de 30 000 €. Rapporté à chaque foyer du territoire, cette somme représente l'équivalent d'une à deux levées supplémentaires du bac à ordures ménagères. En dernier recours, il vaut mieux jeter un déchet aux ordures ménagères plutôt que de le mettre par erreur parmi les déchets recyclables dans un point tri. Plus d'informations en téléchargeant [Mon guide du tri](#) [2].

Le contenu des points tri est ensuite collecté par la société Barisien et conduit dans un centre de tri. Chaque matériau y est séparé manuellement puis orienté vers la filière de recyclage adaptée.



Plus d'information auprès de Lucile GODEFROY -
Ambassadrice du tri et de la prévention des déchets

Tél : 03.29.90.75.93

Mail : promoteurdutri@codecom-pays-commercy.fr [3]

URL source: <http://www.paysdecommercy.fr/des-points-tri-pour-les-dechets-recyclables>

Liens

[1] <http://www.paysdecommercy.fr/sites/default/files/pdf/cartographie-points-tri-commercy.pdf>

[2] http://www.paysdecommercy.fr/sites/default/files/pdf/guide_du_tri.pdf

[3] <mailto:promoteurdutri@codecom-pays-commercy.fr>